



---

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des politiques de l'environnement

**Comité directeur pour l'éducation au service  
du développement durable****Quatorzième session**

Genève, 2 et 3 mai 2019

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire annoté de la quatorzième réunion****Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le jeudi 2 mai 2019  
à 10 heures\*****I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour.
2. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable :
  - a) Résultats préliminaires concernant les progrès réalisés et les difficultés rencontrées pendant la phase IV de la mise en œuvre de la Stratégie ;
  - b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : le Forum régional pour le développement durable ;
  - c) Résultats des activités de renforcement des capacités.
3. L'éducation au service du développement durable en vue de la participation des jeunes à la réalisation des objectifs de développement durable.
4. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation au service du développement durable.

---

\* Des procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ceux-ci sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription en ligne (<https://uncdb.unece.org/app/ext/meeting-registration?id=9KMXMQ>), deux semaines au plus tard avant la réunion. Avant de se rendre à la réunion, les représentants devront obtenir un badge auprès du Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan et d'autres informations pratiques sur le site Web de la Commission économique pour l'Europe à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/meetings/practical.html>). En cas de difficultés, ils sont invités à contacter le secrétariat par téléphone au numéro suivant : +41 22 917 6307.



5. Résultats de la première réunion du Groupe spécial de la planification stratégique et des travaux ultérieurs du Groupe : projet de document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019.
6. Esquisse du projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019.
7. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus.
8. Préparatifs du prochain cycle de présentation de rapports obligatoires au titre de la Stratégie (après 2019) : modernisation du modèle de présentation des rapports.
9. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires.
10. Calendrier des réunions.
11. Questions diverses.
12. Clôture de la réunion.

## II. Ordre du jour provisoire annoté

### 1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour

*Date et heure : jeudi 2 mai, 10 heures-10 h 15.*

1. Le Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) devrait adopter l'ordre du jour de sa quatorzième réunion, tel qu'il figure dans le présent document. Le projet d'ordre du jour a été établi par le secrétariat et la Présidente du Comité, en concertation avec le Bureau<sup>1</sup>.

**Document(s) :**

Ordre du jour provisoire annoté de la treizième réunion (ECE/CEP/AC.13/2018/1).

### 2. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

#### a) Résultats préliminaires concernant les progrès réalisés et les difficultés rencontrées pendant la phase IV de la mise en œuvre de la Stratégie

*Date et heure : jeudi 2 mai, 10 h 15-11 h 30.*

2. Le Comité directeur sera informé des conclusions du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires, qui a couronné la phase IV (2017-2019) de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ci-après « la Stratégie ») (document d'information n° 1).

3. Le Comité sera invité à examiner les progrès et les difficultés dont il est question dans les rapports nationaux de mise en œuvre, et en particulier à étudier les conséquences qui découlent des conclusions du quatrième cycle d'établissement de rapports pour la mise en œuvre des activités au-delà de la phase IV.

4. Les pays seront invités à compléter l'exposé du secrétariat en présentant les principales activités et initiatives entreprises depuis la treizième réunion du Comité directeur, tenue en mai 2018.

---

<sup>1</sup> L'ordre du jour provisoire et les autres documents de la réunion, y compris les documents informels, seront publiés sur la page Web de la réunion : <http://www.unece.org/index.php?id=51107>.

**Document(s) :**

Preliminary findings of the synthesis report on progress in the implementation of the UNECE Strategy for Education for Sustainable Development during 2017-2019 (document d'information n° 1).

**b) Cadre régional de coopération pour le développement durable : le Forum régional pour le développement durable**

*Date et heure : jeudi 2 mai, 11 h 30-12 heures.*

5. Le secrétariat informera les participants à la réunion des résultats de la table ronde d'apprentissage collaboratif intitulée « The Power of Knowledge for Change : Education and Learning as Drivers of Sustainable Development and “learning to live together” » (« Le savoir, instrument du changement : l'éducation et l'apprentissage en tant que moteurs du développement durable et de l'apprentissage du “vivre ensemble” »), organisée dans le cadre du Forum régional pour le développement durable (Genève, 22 et 23 mars 2019) (document d'information n° 2).

**Document(s) :**

Summary of outcomes of the RFSD peer learning round table « The Power of Knowledge for Change : Education and Learning as Drivers of Sustainable Development and “learning to live together” » (document d'information n° 2).

**c) Résultats des activités de renforcement des capacités**

*Date et heure : jeudi 2 mai, 12 heures-12 h 30.*

6. Le secrétariat et le pays hôte (la Géorgie) informeront les participants des résultats de l'atelier de renforcement des capacités financé par la Suisse organisé les 5 et 6 avril 2019 à Tbilissi, et des activités de promotion de l'éducation au service du développement durable menées au niveau national.

**3. L'éducation au service du développement durable en vue de la participation des jeunes à la réalisation des objectifs de développement durable**

*Date et heure : jeudi 2 mai, 12 h 30-13 heures.*

7. La jeunesse joue un rôle central dans la transition vers un avenir plus durable. Les idéaux et l'énergie des jeunes peuvent pousser le reste de la société à adopter de nouveaux modes de vie durables et être la source de solutions innovantes à l'appui du développement durable. Une société qui investit dans sa jeunesse investit dans son avenir. L'éducation au service du développement durable, en tant que vecteur de transformation, joue un rôle central en éduquant les jeunes, en les inspirant et en les incitant à agir pour bâtir des sociétés plus résilientes et plus durables.

8. La Présidente du Comité directeur invitera le Comité à réfléchir : a) à ce que peuvent faire les jeunes pour contribuer à faire avancer l'action en faveur de l'éducation au service du développement durable, en particulier dans le cadre des activités de la CEE ; b) aux enjeux à prendre en compte en ce qui concerne la participation des jeunes à la réalisation des objectifs de développement durable.

**Document(s) :**

Outline of the discussion issues (document d'information n° 3).

#### **4. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation au service du développement durable**

*Date et heure : jeudi 2 mai, 15 heures-17 heures.*

9. Le Comité directeur sera informé des activités de promotion de l'éducation au service du développement durable récemment menées dans d'autres instances internationales. Il sera informé des éléments nouveaux relatifs à l'action de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) visant à mettre l'éducation au service du développement durable à l'échelle mondiale. Le représentant de l'UNESCO donnera au Comité des informations sur :

a) Le lancement du plan de mise en œuvre pour la phase suivant l'exécution du Programme d'action mondial pour l'éducation au service du développement durable ;

b) La mise en œuvre régionale du plan de mise en œuvre pour la phase suivant l'exécution du Programme d'action mondial pour l'éducation au service du développement durable ;

c) L'harmonisation eu égard à la soumission d'informations et aux indicateurs pendant la phase suivant l'exécution du Programme d'action mondial pour l'éducation au service du développement durable.

10. Le Comité directeur recevra des informations sur le séminaire international concernant l'éducation au service du développement durable pour les États parties à la Convention des Carpates, qui se tiendra à Budapest, du 16 au 18 avril 2019, et ses résultats.

11. Le Comité directeur sera également informé des activités récentes menées dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et du réseau Global Education Network Europe.

#### **5. Résultats de la première réunion du Groupe spécial de la planification stratégique et des travaux ultérieurs du Groupe : projet de document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 10 heures-12 h 30.*

12. Le secrétariat informera le Comité directeur des résultats de la première réunion du Groupe spécial de la planification stratégique, qui s'est tenue les 27 et 28 novembre 2018 à La Haye (Pays-Bas).

13. La Présidente du Comité directeur présentera le projet de document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, élaboré par les membres du Groupe spécial.

14. La Présidente invitera les responsables du Groupe spécial à présenter des documents de réflexion concernant chacun des quatre domaines thématiques recensés dans le projet de note de réflexion, à savoir : i) Approche paninstitutionnelle : les institutions en tant que communautés d'apprentissage aux fins du changement ; ii) Éducation au service du développement durable en tant qu'enseignement de qualité et objectifs de développement durables ; iii) Éducation numérique, technologies de l'information et de la communication et éducation au service du développement durable ; et iv) Jeunesse, entrepreneuriat, emploi et innovation.

15. Les participants seront invités à constituer quatre groupes pour débattre des projets de document de réflexion proposés pour les quatre domaines thématiques recensés dans le projet de document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019. Le secrétariat sera chargé d'intégrer les résultats des débats au projet de document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 et de communiquer ce document au Comité directeur pour approbation finale en vue de la soumission de la version définitive du document à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra au printemps 2020.

**Document(s) :**

Outcomes of the first meeting of the Ad hoc group on strategic planning : draft concept note for the post-2019 implementation framework (ECE/CEP/AC.13/2019/4).

## **6. Esquisse du projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 12 h 30-13 heures.*

16. Le Comité sera invité à examiner l'esquisse du projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable pour l'après-2019. Ce projet de plan de travail vise à établir le programme des activités qui doivent être menées après 2019 afin de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux national et international conformément au mandat énoncé par les ministères de l'éducation et de l'environnement lors de la réunion de haut niveau de Batumi, en 2016, compte tenu du calendrier du plan de mise en œuvre pour la phase suivant l'exécution du Programme d'action mondial pour l'éducation au service du développement durable.

17. Le secrétariat a élaboré cette esquisse à partir du cadre de mise en œuvre de la Stratégie et du projet de document de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, en coopération avec le Groupe spécial de la planification stratégique et le Bureau.

18. Le Comité directeur sera invité à faire des observations sur l'esquisse proposée.

19. Le secrétariat sera chargé d'incorporer les observations formulées dans la proposition d'esquisse du projet de plan de travail relatif à la phase de mise en œuvre pour l'après-2019 et d'élaborer la version définitive de ce document en vue de sa soumission officielle à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendra au printemps 2020.

**Document(s) :**

Esquisse du projet de plan de travail relatif au cadre de mise en œuvre après 2019 de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (ECE/CEP/AC.13/2019/3).

## **7. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 15 heures-16 heures.*

20. Les délégations, en particulier celles de parties prenantes comme les organisations internationales et les organisations non gouvernementales, les centres régionaux pour l'environnement et les instituts de recherche, voudront peut-être faire part au Comité directeur de leurs activités actuelles ou prévues liées à la mise en œuvre de la Stratégie sur les plans national et international.

21. Le Comité directeur recevra des informations concernant le Youth Employment Network for Energy Sustainability in Islands (YENESIS) (Réseau pour l'emploi des jeunes dans la perspective de la durabilité énergétique dans les îles).

## **8. Préparatifs du prochain cycle de présentation de rapports obligatoires au titre de la Stratégie (après 2019) : modernisation du modèle de présentation des rapports**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 16 heures-16 h 45.*

22. Le Comité directeur sera invité à examiner le calendrier de présentation des rapports<sup>2</sup>, y compris pour le cinquième cycle de présentation qui débutera à la fin de la

<sup>2</sup> Qui doit être établi en fonction des contributions des membres du Comité et des partenaires.

prochaine phase de mise en œuvre. Un aperçu des nouveaux indicateurs qu'il est proposé d'inclure et des changements qu'il est proposé d'apporter aux indicateurs existants dans le modèle de présentation de rapports modernisé lui sera soumis pour examen.

23. En outre, les pays voudront peut-être exprimer leurs idées sur l'esquisse du rapport d'évaluation qui sera établie sur la base des rapports nationaux de mise en œuvre.

**Document(s) :**

Considerations for updating the reporting format on the implementation of the UNECE Strategy for Education for Sustainable Development (document d'information n° 4).

## **9. Situation du fonds d'affectation spéciale et ressources nécessaires**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 16 h 45-17 h 15.*

24. Le secrétariat rendra compte des contributions reçues depuis la dernière réunion du Comité, sur la base d'une note informelle (document d'information n° 5) qui sera soumise au Comité pour examen. Étant donné que la situation financière de la Stratégie est très difficile et que les activités régionales sont financées exclusivement par des contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, il est indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu'ils entendent verser.

25. La Présidente du Comité directeur invitera les membres du Comité et les coordonnateurs nationaux à examiner la situation financière compte tenu des activités menées dans le cadre de la Stratégie au cours des dernières années afin d'envisager d'autres manières de procéder.

26. Au cours du débat, le Comité directeur devrait rechercher des façons de mobiliser des fonds supplémentaires pour les activités de renforcement des capacités aux niveaux national et sous-régional.

**Document(s) :**

Contributions, incurred expenses and estimated resource requirements (document d'information n° 5).

## **10. Calendrier des réunions**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 17 h 15-17 h 30.*

27. Le Comité directeur sera invité à débattre de la structure et de la date de sa quatorzième réunion, qui aura lieu en 2019.

## **11. Questions diverses**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 17 h 30-17 h 45.*

28. Le Comité directeur sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être portée à son attention. Les délégations qui souhaitent proposer des questions à inscrire à l'ordre du jour sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

## **12. Clôture de la réunion**

*Date et heure : vendredi 3 mai, 17 h 45-18 heures.*

29. Après quelques observations finales, la Présidente prononcera officiellement la clôture de la quatorzième réunion.